

« Fermes Ecophyto » : ils ont

Le ministère de l'agriculture vient d'inaugurer officiellement le réseau Ferme Ecophyto où les viticulteurs sont bien représentés. Cinq d'entre eux expliquent pourquoi ils ont adhéré.

En 2008, à la suite du Grenelle de l'environnement, le gouvernement a lancé le plan Ecophyto 2018. L'objectif ? Réduire de 50 %, si possible, l'utilisation de produits phytosanitaires d'ici 2018. Une démarche ambitieuse qui vise à garantir un haut niveau de production, tout en préservant l'environnement.

Pour y parvenir les pouvoirs publics ont mis sur pied le réseau « Ferme », des exploitations pilotes que le ministère de l'Agriculture a présenté officiellement lors du Salon de l'agriculture, fin février. La filière viticole est plutôt bien représentée.

Plus de 10 % de viticulteurs

En 2010, année de lancement, ce réseau comprenait cinq groupes de viticulteurs parmi les dix-huit retenus toutes productions confondues. Ces pionniers se trouvent dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales, la Saône-et-Loire, le Tarn et le Vaucluse. En 2011, treize autres groupes viticoles les ont rejoints. Dorénavant, le réseau Ferme compte donc dix-huit groupes viticoles, pour un total de 105 groupes de toutes productions.

Tous ces viticulteurs et agriculteurs se sont fixé un objectif de réduction de 30 % de leur IFT (1) par rapport à la moyenne régionale de leur filière, d'ici fin 2013. Les viticulteurs que nous avons interrogés expliquent comment ils comptent y parvenir. Ce ne sera pas toujours facile, mais ils bénéficieront d'un encadrement particulier pour cela. Ils nous expliquent également pourquoi ils ont intégré le réseau. Tous veulent montrer qu'il est possible de progresser dans l'application des produits phytosanitaires. Et ils comptent bien le faire savoir à leurs confrères et au grand public.

C'est en effet le principal objectif du réseau Ferme : produire des références sur des systèmes économes en produits phytosanitaires, puis contribuer à l'enseignement et à la diffusion de leurs méthodes de travail.

Marie-Laëtitia Melliand

(1) IFT (indice de fréquence des traitements). Voir « La Vigne » n° 229 p. 10 pour savoir comment le calculer.

► JEAN-YVES BRETAUDEAU

« J'ai testé l'effeuillage pour économiser un antbotrytis »



« J'ai rejoint le réseau Ferme animé ici par la société Vitaconsult, qui me fournissait déjà mon logiciel de traçabilité. Je souhaite en effet réduire

mon utilisation de phytos sans avoir les contraintes d'une qualification Agriculture raisonnée. J'espère à terme pouvoir communiquer sur cette démarche car, aujourd'hui, tout le monde connaît le Grenelle de l'environnement. Et comme je veux agir sur mes 30 hectares et non sur une parcelle test, j'ai besoin de conseils.

Depuis 2008, je n'effectue plus de traitements mildiou systématiques grâce au modèle EPI-Mildiou. L'an dernier, j'ai testé l'effeuillage sur 3 hectares pour économiser un traitement botrytis. Toutefois, l'efficacité m'a semblé variable selon les cépages. Je ne sais pas encore sur quels aspects je travaillerai grâce au réseau Ecophyto.

Je vais peut-être enherber les rangs de vigne pour réduire les herbicides. Ou je vais essayer de gagner un traitement au soufre sur l'oïdium, mais sur le chardonnay et le sauvignon, cela me semble risqué.

Je ne suis pas sûr que tous ces changements seront positifs économiquement, car certains traitements seront remplacés par d'autres tâches, comme le palissage ou l'effeuillage, très gourmandes en main-d'œuvre. »

L'EXPLOITATION ► Domaine du Colombier à Tillières (Maine-et-Loire), 30 hectares.

► GÉRARD JACUMIN

« Réduire les quantités de cuivre et de soufre »



« J'ai intégré le réseau Ferme car cela me semblait la continuité de ma conversion à l'agriculture biologique entamée en 2009. Je souhaitais aussi

perpétuer une certaine tradition familiale d'engagement dans les démarches novatrices. En effet, mon père était membre de l'Acta dès les années soixante-dix et il participait aux comptages de papillons de



Lucie Moutonnet, viticultrice à Pontèves (Var), 13

« On peut progresser sans p

« Dès mon installation en 2001, j'ai souscrit aux dispositifs Terra Vitis et Agriculture raisonnée. L'adhésion au réseau Ecophyto était donc une évidence pour moi. Il faut démocratiser les démarches environnementales. Elles ne sont pas réservées à une élite bio. J'attends du réseau des retombées personnelles, car la visite hebdomadaire de l'ingénieur d'Ecophyto va

m'apporter une véritable formation pour l'identification des maladies. Mais j'ai surtout intégré le groupe pour montrer au plus grand nombre qu'on peut progresser même en conventionnel, le tout en gardant un produit conventionnel. C'est à la portée de tous et sans prendre de risques inconsidérés. Par exemple, je n'effectue aucun traitement systématique. Je limite l'application d'herbicides

la vigne pour le réseau d'alerte ! L'intérêt d'adhérer à Ferme, c'est de participer à une démarche collective, car un essai isolé n'a que peu de valeur.

nt intégré le dispositif



LUCIE MOUTONNET limite l'application d'herbicide aux années, aux parcelles et aux espèces les plus problématiques. En temps normal, elle pratique le travail du sol.

© O. MOUTONNET

ha asser au bio »

aux années, aux parcelles et aux espèces les plus problématiques. En temps normal, je pratique décauvonnage, déchaussage mécanique et nettoyage autour des ceps avec le Tournesol. Contre les ravageurs, je ne traite qu'au-delà d'un seuil. Cela demande donc de passer une fois par semaine pour les comptages et de bien connaître les symptômes et les matières actives. Mais avec la mise en

place du Certiphyto d'ici 2014, cela sera théoriquement à la portée de tous. Pour m'améliorer, j'espère gagner un antimildiou en début de saison, car je vais attendre l'apparition des foyers primaires pour démarrer les traitements. Je compte aussi choisir de préférence les produits les moins nocifs avec les ZNT (zone sans traitement) les plus faibles et les phrases de risque les plus favorables. »

En bio, la priorité sera de réduire les quantités de cuivre et de soufre employées. En effet, il sera certainement difficile de réduire le nombre de traitements, car ceux-ci sont

plus fréquents en bio qu'en conventionnel. Cela est dû au fait que les produits homologués n'ont pas de rémanence. Mon but est juste de réaliser le traitement nécessaire, en optimisant la dose.

Pour cela, je tiens compte de la sensibilité de la parcelle, du stade végétatif et de la surface foliaire que je combine à l'observation de la présence du parasite (comptages...) et du cycle de vie de celui-ci.

En 2010, j'ai travaillé sur le mildiou dans une parcelle test de 2,5 hectares. Je suis descendu à 2,8 kg/ha de cuivre au lieu des 3,6 kg/ha théoriques pour mes six applications. En début et en fin de saison, voire en pleine saison, comme n'y avait pas eu de contamination récente, j'ai testé avec succès une moitié, voire un tiers de dose.

En 2011, j'étendrai ces principes à l'utilisation du soufre. A terme, j'envisage de communiquer dessus, pour montrer que même en bio, on peut aller encore plus loin. »

L'EXPLOITATION ► Domaine l'Or de Line, 9 hectares à Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

► GÉRARD GAYET « La qualité du matériel est essentielle »



« J'ai souhaité participer à ce réseau Ecophyto pour échanger sur mes pratiques avec des producteurs que je ne côtoie pas habituellement.

Je voulais également aller plus loin dans mes réflexions, notamment sur les réductions de dose que je pratique depuis 2000. Je ne sais pas encore comment je vais réduire davantage la quantité de phytos que j'applique, car je suis déjà 25 % en dessous de l'IFT régional. Mais je suis certain que la qualité du matériel est essentielle.

En 2002, j'ai investi dans un pulvérisateur pour traiter en face par face. Je l'ai remplacé l'an dernier par un appareil encore mieux adapté à la taille de notre exploitation et à notre enjambeur hydrostatique.

Mais les constructeurs doivent se mettre au diapason et mieux répartir les diffuseurs. On pourrait ainsi descendre à 10 % de la dose en tout début de saison, quand il y a peu de feuillage.

Toutes mes vignes sont enherbées. Pour progresser sur le désherbage, je pourrais me limiter à un passage d'herbicides sous le rang en début de saison, puis poursuivre l'entretien du rang par du travail du sol. Mais

il faut que j'achète le matériel intercep.

En tout cas, je ne crois pas qu'Ecophyto sera un argument de vente pour la coopérative, car cela deviendra bientôt la norme. »

L'EXPLOITATION ► Gaec de la Grappe d'or à Lugny (Saône-et-Loire), 60 hectares.

► BENOÎT PERSEVAL « Nous ne sommes pas des pollueurs »



« Bien que je n'aie aucune certification, j'ai toujours été sensible à la protection de l'environnement. Nos vignes sont enherbées depuis vingt ans et nous avons pratiqué la confusion sexuelle sur

les 180 hectares de la commune dans les années quatre-vingt-dix. Nous avons d'ailleurs repris cette technique l'an dernier. Pour moi, la base de la viticulture, c'est l'agronomie. En moyenne sur plusieurs années, je suis seulement aux deux tiers de l'IFT régional. Au mieux, nous espérons encore gagner 10 % grâce au réseau Ferme.

J'ai adhéré pour montrer aux autres agriculteurs et à la société que nous ne sommes pas des pollueurs et que nous pouvons progresser. Je n'utilise plus de désherbant depuis 2009. Je l'ai remplacé sur les rangs enherbés par le travail du sol avec un intercep. L'herbe a calmé la vigueur, limitée les attaques de mildiou et de botrytis.

Pour les traitements phytos, nous étirons les cadences en fonction de la météo. Par exemple, après la nouaison, lorsqu'il n'y a pas de pluie, j'arrive à espacer les antimildious et les antioïdiums de trois semaines. Pour aller plus loin, nous pourrions faire varier les doses en fonction de la pression parasitaire et du volume de végétation.

Sur certains cépages, nous pourrions peut-être supprimer le traitement botrytis que nous réalisons systématiquement au stade floraison.

Au-delà de mon exploitation, j'aimerais qu'Ecophyto soit l'occasion de reconsidérer le calcul de l'IFT, pour qu'un soufre mouillable ne soit plus compté comme un fongicide de synthèse.

Mais, pour moi, Ecophyto ne doit pas devenir un argument mercantile, ce devrait juste être le bon sens, un geste citoyen. »

L'EXPLOITATION ► EARL Perseval à Chamery (Marne), 4 hectares.